

ON S'ABONNE. Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIALE

PARAISSEMENT LES MARDIS ET SAMEDIS

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un renouvellement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT. Départ des Correspondances. SERVICE DES POSTES. Arrivée des Correspondances. Table with columns for dates, fairs, moon phases, routes, and arrival times.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 11 Août 1866. BOURSE DE PARIS. Table with columns for dates and prices of various securities.

BULLETIN. La lenteur des négociations austro-italiennes, au sujet de la conclusion de l'armistice a provoqué des craintes regrettables. On s'est demandé pourquoi les deux puissances n'ayant, pour ainsi dire, aucune cause sérieuse de conflit à invoquer, se prêtaient avec si peu de bon vouloir aux vœux unanimes qu'exprime l'Europe et faveur d'un prompt retour à la paix.

Une dépêche de Padoue, en date du 8 au soir, nous apprend que le jugement de l'Europe pèse de tout son poids sur les deux parties adverses. La suspension d'armes qui devait expirer le 10, n'a été prolongée que jusqu'au 11. Cela veut dire que l'accord est si près d'être obtenu, qu'on n'a pas eu besoin de prendre un nouveau délai dépassant 24 heures. Une autre dépêche de Florence ajoute que le roi Victor-Emmanuel a nommé le général Menabrea et le comte de Barral ses plénipotentiaires à la conférence de Prague.

chine, du 28 juin, annonçant que les rebelles ont été dispersés, leur campement brûlé, leur chef tué. La tranquillité n'a pas été troublée sur les autres points de la Colonie. L'Indépendance belge annonce que les impérialistes ont repris Matamoras. Saint-Nazaire 8 août. L'Impératrice du Mexique est arrivée; elle est attendue demain à Paris.

ensuite des prières pour le roi Victor Emmanuel afin qu'il cesse d'agir contre la religion. Le Saint-Père doit, dit-on, prononcer une autre allocution, dans le prochain consistoire, sur la saisie des biens de l'Eglise en Vénétie. L'évêché d'Alger sera érigé en archevêché. Suez, 5 août. Le Mozambique, des messageries impériales, apportant les malles de Maurice et de la Réunion, vient d'arriver dans notre port avec 23 passagers. New-York, 6 août. L'état de siège a été rétabli à la Nouvelle-Orléans. Le Moniteur publie la promulgation de la loi concernant les crimes, les délits et les contraventions commis à l'étranger. Cette loi est ainsi conçue: Art. 1er. Les articles 5, 6, 7 et 187 du Code d'instruction criminelle sont abrogés et seront remplacés ainsi qu'il suit: Art. 5. — Tout Français qui, hors du territoire de la France, s'est rendu coupable d'un crime puni par la loi française, peut être poursuivi et jugé en France.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 11 août 1866. LA CHASSE AUX CHEVAUX SAUVAGES. PAR MAYNE-REID. RAJAIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS. Troisième partie. XVII. Une forêt lilliputiennne. Je repris la piste avec une nouvelle ardeur; je pouvais espérer de revoir ma fiancée, elle avait traversé heureusement la rivière, et les loupes ne la pourchassaient plus. Un autre indice encore m'encourageait: au sortir de la rivière, le coursier blanc avait repris une allure douce (une sorte d'amble), particulière au cheval sauvage des prairies, et qui avait dû beaucoup diminuer les souffrances d'Isolina. Peut-être même s'était-il arrêté de fatigue en n'emendant plus ses féroces ennemis. Certes, il ne pouvait être loin... Cette longue marche nous avait également harassés, mais l'espoir nous empêcha de songer au repos. Hélas! ma joie fut de courte durée; un mauvais sort s'attachait à mes pas. A peine étions-nous parvenus à quelques centaines de yards de la rivière, que nous

rencontrâmes un obstacle inattendu, qui faillit arrêter notre marche. Cette barrière consistait en une forêt de chênes nains (quercus nana). A perte de vue s'étendait ce bois singulier, dont l'arbre le plus élevé n'avait que trente pouces! C'étaient bien de véritables chênes et non des buissons; chacun avait un tronc, des rameaux et des grappes de glands. — Maudits chênes! s'écrièrent à la fois les deux trappeurs quand nous parvînmes à la lisière de cette forêt en miniature. Attendez, dit Rube impatient; nous devons tous descendre ici de cheval, nous ne pourrions suivre la piste qu'en rampant... On comprend tout ce qu'il y avait de pénible une marche pareille; nous avançions avec une lenteur désespérante. Les petits chênes étaient si rapprochés, que les rayons de la lune perçaient à peine leurs épais feuillages; et ça et là, une branche brisée ou des feuilles froissées nous permettaient d'aller en avant d'un pas plus rapide, mais ces signes étaient rares. Le jour vint éclaircir enfin cette exploration fatigante. Nous pûmes alors remonter à cheval et suivre rapidement la piste, qui traversait la partie centrale de ce bois. Peu à peu le fourré s'éclaircit, et nous entrâmes enfin dans une immense prairie. Le coursier blanc y avait d'abord pris des allures assez modérées; mais nous remarquâmes qu'il avait tout à coup bondi et qu'il s'était de nouveau lancé au galop. Nous cherchâmes en vain à découvrir ce qui avait pu l'effrayer; les deux trappeurs eux-mêmes étaient embarrassés. Avait-il été attaqué une seconde fois par des loupes ou par quelque autre ennemi? Non; sur ce terrain détrempé par la pluie, on n'apercevait que

les traces du cheval d'Isolina. Peut-être un bruit lointain lui avait-il fait croire que la populace ou des animaux carnassiers se remettaient à sa poursuite; peut-être les flèches des fusées encore attachées à ses flancs l'aiguillonnaient-elles comme des éperons; peut-être aussi... Une exclamation poussée par Rub et Garey, qui nous précédait, mit un terme à ces conjectures. Tous deux s'étaient arrêtés et désignaient le sol. Aucune parole ne fut échangée. Un simple coup d'œil nous apprit pourquoi le coursier blanc s'était remis au galop. En face de nous, la terre portait les empreintes fraîches de plusieurs centaines de chevaux, parmi lesquelles se perdaient celles de la monture de ma fiancée. Les traces provenaient de chevaux non ferrés. A vrai dire, une troupe de cavaliers indiens aurait pu passer en cet endroit sans laisser d'autres indices; mais les trappeurs assurèrent que ces quadrupèdes n'étaient pas montés; en outre, nous reconnûmes des marques de poulains, ce qui prouvait que le troupeau était une caballada de mustangs. — Oui, murmura Rube, je vois ce que c'est; elles ont été effrayées à la vue du coursier blanc et elles ont pris la fuite. Il les a aussitôt poursuivies. Voyez, ajouta le trappeur à mesures que nous avançons, ici il en a rejoint plusieurs; elles se sont alors dispersées à droite et à gauche; là, elles se sont de nouveau rassemblées... Ah! voici ses traces, à lui, au milieu du troupeau; je suis sûr que les juments n'en avaient plus peur... elles l'avaient sans doute reconnu... toutes l'entourant... A ces derniers mots, je levai involontairement les

regards sur la plaine, croyant que les chevaux étaient en vue; mais non. Rube avançait toujours, penché en selle et les yeux fixés à terre; il avait lu tous ces faits sur la surface de la prairie. Pour moi, ce n'étaient que des hiéroglyphes; mais lui les interprétait plus facilement que la page d'un livre imprimé. Je n'en pouvais douter, le coursier avait poursuivi un troupeau de chevaux sauvages; il l'avait atteint, et à l'endroit où nous étions, il en avait été entouré comme de son escorte naturelle. La perspective de ce nouveau danger qui menaçait ma fiancée, me fit trembler. Je la voyais déjà en idée au milieu d'une troupe d'étalons furieux et jaloux qui s'élançaient sur le coursier blanc, le mordaient et l'acablaient de violentes rudes pour le punir de s'être approché de la manada! Oh! c'était là une appréhension affreuse, une pensée horrible... Mes craintes ne devaient se réaliser que trop vite. En arrivant au haut d'une colline, je vis la réalisation de la scène terrible que mon imagination avait enfantée. Était-ce un rêve? Mes yeux me trompaient-ils? Non, le doute n'était pas possible; je voyais le troupeau de juments sauvages; j'entendais les étalons qui hennisaient, et j'apercevais le coursier blanc qui se trouvait au milieu d'eux... et elle... elle, attachée à sa croupe!... Seigneur tout-puissant! ayez pitié d'elle... sauvez-la!... sauvez-la!... XVIII. Une charge contre les étalons sauvages. — Ce cri de détresse me fut arraché par le spectacl

La reproduction est interdite.

Art. 7. — Tout étranger qui, hors du territoire de la France, se sera rendu coupable, soit comme auteur, soit comme complice, d'un crime attentatoire à la sûreté de l'Etat, ou de contrefaçon du sceau de l'Etat, de monnaies nationales, de billets de banque autorisés par la loi, pourra être poursuivi et jugé d'après les dispositions des lois françaises, s'il est arrêté en France, ou si le gouvernement obtient son extradition.

Art. 187. — La condamnation par défaut sera comme non avenue si, dans les cinq jours de la signification qui en aura été faite au prévenu ou à son domicile, outre un jour par cinq myriamètres, celui-ci forme opposition à l'exécution du jugement et notifie son opposition tant au ministère public qu'à la partie civile.

Les frais de l'expédition, de la signification du jugement par défaut et de l'opposition pourront être laissés à la charge du prévenu.

Toutefois, si la signification n'a pas été faite à la personne, ou si elle ne résulte pas d'actes d'exécution du jugement que le prévenu en a eu connaissance, l'opposition sera recevable jusqu'à l'expiration des délais de la prescription de la peine.

Art. 2.

Tout Français qui s'est rendu coupable de délits et contraventions en matière forestière, rurale, de pêche, de douanes ou de contributions indirectes sur le territoire de l'un des Etats limitrophes, peut être poursuivi et jugé en France, d'après la loi française, si cet Etat autorise la poursuite de ses régnicoles pour les mêmes faits commis en France.

La réciprocité sera légalement constatée par des conventions internationales ou par un décret publié au Bulletin des lois.

Discours prononcé par S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères, au Concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles, mardi dernier.

Jeunes élèves,

Celui qui devait présider cette fête joyeuse, mon collègue M. le ministre de l'instruction publique, est retenu loin de vous par un deuil récent, succédant à l'amertume d'un premier deuil. Je me suis rendu de grand cœur à son appel affectueux et triste, et, en venant vous distribuer ces couronnes, prix de luttés sans larmes, j'éprouve une satisfaction singulière à me reposer parmi vous des controverses de ce monde, en compagnie de vos maîtres, sur les sommets calmes et lumineux de la science pure et des contemplations idéales. Rien n'est plus doux, s'écrie le poète de la nature, que d'habiter ces régions sereines où le Sésosyde établit son sanctuaire.

Edita doctrina sapientum templa serena.

Le siècle où vous êtes nés, jeunes gens, ne méritera pas dans l'histoire le reproche d'immobilité; mais s'il a changé bien des choses, du moins il est demeuré ferme en ce point que, de nos jours comme au temps de Rollin, la meilleure discipline pour élever une jeunesse d'élite, c'est l'étude des langues anciennes et la fréquentation des grands écrivains de l'antiquité.

L'Eglise a gardé cette tradition comme les Universités; Oxford en cela s'accorde avec notre Sorbonne, et du nord au midi de l'Allemagne je ne vois naître, sur cette question aucun conflit.

Avouons-le donc, il y a dans les lettres antiques une vertu secrète qui ne cesse d'agir sur les nations modernes. Ce n'est pas seulement parce que les anciens, ornés, comme vous, de toutes les grâces de la jeunesse, ont les premiers, exprimé naïvement toutes les passions, tous les sentiments; parce qu'ils ont créé ces belles formes de style dont la justesse et l'élégance rappellent les proportions harmonieuses de leurs temples et la pureté des lignes des statues de leurs dieux; ce n'est même pas parce qu'ils ajoutent, dans l'éducation, aux divins enseignements de l'Évangile, ces hautes pensées de morale humaine et ces grands exemples de vertu civique que nos aïeux admiraient dans Plutarque, et qu'ils imitaient dans

effrayant auquel j'assistais. Sans attendre mes camarades, je descendis au galop la colline, dans la direction du troupeau. Je n'usai d'aucune précaution; ma seule préoccupation était de mettre les étalons en fuite et de sauver ma fiancée, s'il en était temps encore. Je n'avais pas perdu tout espoir, en voyant que le coursier blanc avait tenu libre un cercle autour de lui et que les assaillants ne le menaçaient qu'à distance. Les trappeurs et les tireailleurs, mus par la même pensée, avaient également lancé leurs chevaux au galop, et ils me suivaient de près. Le troupeau était encore loin. Le vent soufflait de son côté vers nous. Nous étions déjà à mi-chemin, et cependant les chevaux sauvages ne nous avaient pas encore entendus, ni vus, ni sentis. Je criai de toutes mes forces, je désirais de les effrayer pour les mettre en fuite. Mes compagnons joignirent leurs vociférations aux miennes, mais nos voix ne parvinrent pas à la caballada. J'imaginai un meilleur expédient; saisissant mon pistolet, je tirai plusieurs coups en l'air. Une seule détonation aurait suffi; les chevaux effrayés se dispersèrent. Les uns disparurent au loin; d'autres vinrent bondir autour de nous à portée de carabine, en levant la tête; puis ils prirent également la fuite en hennissant. Le coursier blanc resta seul à l'endroit où nous l'avions d'abord aperçu. Un instant il demeura en place, comme stupéfait de la dispersion de ses assaillants. Lui aussi avait entendu les coups de pistolet, mais il en avait peut-être seul deviné la cause. Allait-il attendre notre approche? Était-il complètement dompté, familiarisé avec la captivité? Ou bien, délivré par nous de ses rivaux irrités, voulait-il nous émoigner sa reconnaissance? Telles furent mes ré-

flexions rapides... Je commençai à croire qu'il allait tranquillement se laisser reprendre. Hélas! je fus bientôt dérompé. J'étais encore loin, à plusieurs centaines de yards, quand je le vis tout à coup se lever sur ses jambes de derrière, tourner comme sur un pivot et s'élançer ensuite au galop. Son cri perçant retentit à mes oreilles comme le défi d'un ennemi mortel. Il semblait se railler de l'impuissance de mes efforts et se venger de l'affront que je lui avais fait subir naguère en le capturant.

Je le suivis de toute la vitesse de Moro. Je ne m'arrêtai pas pour consulter mes compagnons; une trop grande distance me séparait d'eux. La circonstance n'exigeait ni plan, ni délibération; évidemment je n'avais qu'une chose à faire: tâcher d'atteindre le fier étalon pour sauver Isolina, si elle vivait encore. Oh! que ce doute était terrible! Ce n'était pas le moment de livrer à mes émotions; les réprimant avec force, j'appliquai toutes mes facultés à cette poursuite effrénée. Je parlais à mon brave Moro; je le nommais de ma voix la plus caressante, je l'animais des mains et des genoux; mais le pauvre animal était harassé: les courses prolongées de la veille et les fatigues de cette nuit pluvieuse l'avaient complètement épuisé. A chaque instant je le sentais faiblir... Pourtant je l'éperonnais sans remords. Deux vies étaient en jeu, la sienne et la mienne, car je ne tenais pas à vivre sans Isolina: elle devait être sauvée à tout prix... Nous passâmes ainsi de colline en colline avec une rapidité vertigineuse. Malheureusement, le coursier blanc avait un double avantage sur nous: il s'était reposé dans la prairie avant notre arrivée et il se trouvait dans sa région natale. Je ne le quittais pas des yeux;

de cœur et en érudits. Mais s'il s'agit aujourd'hui de former des hommes, pratiques, des savants utiles, des citoyens habiles aux affaires, la première préparation, et la plus efficace, c'est encore l'enseignement classique et le commerce des anciens. N'ont-ils pas mis tous les arts au service de la vie? N'ont-ils pas défini tous les rapports sociaux et fixé les principes du droit civil comme ceux du droit des gens? N'ont-ils pas recueilli, dans leurs langues incomparables, les semences de ces vérités générales dont nous poursuivons les applications avec une infatigable ardeur? Nos sciences ne peuvent pas plus se passer, pour leurs nomenclatures, de ces précieux vocabulaires, que de creusets pour leurs expériences.

Tout à l'heure un de vos jeunes maîtres, dans une exquise latinité, vous exhortait à ne point désertir la grande voie des doctrines classiques pour suivre les errements d'une critique éphémère et stérile. En l'écoutant, je faisais réflexion que la saine critique, le goût, l'esprit de recherche et de méthode, le discernement des idées vraies et des idées fausses, ces qualités éminemment françaises que nous ne portons pas seulement dans la littérature, dans la philosophie, dans la jurisprudence, dans l'érudition, mais encore dans les sciences et jusque dans les perfectionnements de l'industrie, procèdent, par une dérivation plus ou moins immédiate, de l'influence des anciens, chez les esprits mêmes qui ne soupçonnent pas tout ce qu'ils leur doivent.

Et quelle école, messieurs, de vrai patriotisme, de bon sens politique et de bon gouvernement, que l'autorité de ces historiens et de ces orateurs qui résumant pour nous l'esprit libéral et humain d'Athènes, ou la sagesse du Sénat romain! L'immortel fondateur de votre institution n'en avait-il pas ainsi jugé, lorsque, traçant le plan d'une éducation nationale, il lui donnait pour fondements la connaissance des langues anciennes, en même temps que la morale sociale et religieuse? Plus le corps enseignant, fidèle à son mandat, s'est montré soucieux de développer le génie français dans les générations nouvelles, plus il s'est senti obligé d'en respecter la source; plus il a dû, sans répugner d'ailleurs aux changements que réclamait le progrès des temps, opposer de patriotiques résistances à ce que Napoléon appelait « les petites fièvres de la mode (1) ».

Mais pourquoi chercher si loin des témoignages et des exemples, lorsque nous avons devant les yeux la preuve vivante des vérités que j'expose? Au milieu des événements qui menaçaient de bouleverser l'Europe, un génie tutélaire apparut, et, planant au-dessus des orages, ramena la sérénité:

Celsa sedet Æolus arce

Sceptra tenens, mollitque animos et temperat iras,

Par quel régime ce calme et vigoureux esprit s'est-il formé? N'a-t-il pas été initié par l'étude approfondie des annales de l'antiquité à l'art de gouverner les hommes et les choses? La plume qui vient de tracer les préliminaires de la paix n'avait-elle pas écrit la Vie de César? Heureux le jeune prince qui, trouvant à la fois un modèle dans les écrits de son auguste père, se prépare ainsi à montrer un jour à la génération dont vous êtes les aînés:

Quid mens rite, quid indoles

Nitida fastis sub penetratibus

Possit!

Jeunes élèves,

La France interroge chaque année, avec une sollicitude maternelle, la liste des lauréats de ces concours. Depuis soixante ans, elle s'est accoutumée à y lire d'avance, comme dans un livre d'or, les noms de ses généraux, de ses magistrats, de ses administrateurs, de ses savants. L'expérience du passé lui garantit cette promesse de l'avenir. Que ce présage, jeunes élèves, vous anime d'une émulation féconde et non d'un puéril orgueil. Rapportez à la patrie toutes vos ambitions, comme vous déposez vos couronnes sur les genoux de vos mères, et préparez-vous modestement à prendre votre place dans une société où l'égalité des droits supporte et consacre toutes les supériorités légitimes, parce qu'elles doivent toutes conspirer au bonheur commun.

(1) Lettre de l'Empereur à M. de Fontanes.

Nouvelles du jour.

Nous trouvons dans le Moniteur du soir une note qui, dans une certaine mesure, fait cesser les incertitudes au sujet de la conclusion

flexions rapides... Je commençai à croire qu'il allait tranquillement se laisser reprendre. Hélas! je fus bientôt dérompé. J'étais encore loin, à plusieurs centaines de yards, quand je le vis tout à coup se lever sur ses jambes de derrière, tourner comme sur un pivot et s'élançer ensuite au galop. Son cri perçant retentit à mes oreilles comme le défi d'un ennemi mortel. Il semblait se railler de l'impuissance de mes efforts et se venger de l'affront que je lui avais fait subir naguère en le capturant. Je le suivis de toute la vitesse de Moro. Je ne m'arrêtai pas pour consulter mes compagnons; une trop grande distance me séparait d'eux. La circonstance n'exigeait ni plan, ni délibération; évidemment je n'avais qu'une chose à faire: tâcher d'atteindre le fier étalon pour sauver Isolina, si elle vivait encore. Oh! que ce doute était terrible! Ce n'était pas le moment de livrer à mes émotions; les réprimant avec force, j'appliquai toutes mes facultés à cette poursuite effrénée. Je parlais à mon brave Moro; je le nommais de ma voix la plus caressante, je l'animais des mains et des genoux; mais le pauvre animal était harassé: les courses prolongées de la veille et les fatigues de cette nuit pluvieuse l'avaient complètement épuisé. A chaque instant je le sentais faiblir... Pourtant je l'éperonnais sans remords. Deux vies étaient en jeu, la sienne et la mienne, car je ne tenais pas à vivre sans Isolina: elle devait être sauvée à tout prix... Nous passâmes ainsi de colline en colline avec une rapidité vertigineuse. Malheureusement, le coursier blanc avait un double avantage sur nous: il s'était reposé dans la prairie avant notre arrivée et il se trouvait dans sa région natale. Je ne le quittais pas des yeux;

de l'armistice entre l'Autriche et l'Italie. Voici cette note:

Les troupes italiennes se sont retirées du Tyrol et derrière le Tagliamento, c'est-à-dire sur la ligne de démarcation demandée par l'Autriche pour la négociation d'un armistice avec l'Italie.

Il y a donc lieu de croire que les difficultés qui s'étaient opposées jusqu'ici à un accord sur ce point entre les deux puissances, sont levées et que l'armistice pourra être prochainement conclu.

En confirmation de cette nouvelle, on assure dans les cercles politiques, que l'Italie a positivement renoncé à ses revendications sur le Trentin et que ses troupes rentrent dans la Vénétie.

Il est donc permis, sauf les incidents tout à fait improbables, de regarder enfin la paix comme conclue. Le dernier obstacle qu'elle aura rencontré aura été aplani, comme les précédents, par l'Empereur Napoléon.

Le Conseil des ministres s'est assemblé aujourd'hui, au palais de St-Cloud, sous la présidence de l'Empereur, dont la santé est excellente.

L'Impératrice du Mexique est descendue avec sa suite au Grand-Hôtel. S. M. passera seulement quelques jours à Paris. Elle vient traiter en Europe, dit un journal du soir, des affaires du Mexique et régler diverses questions internationales.

Un arrêté du préfet de la Haute-Garonne, en date du 8 août, suspend le Conseil municipal de Toulouse.

Une lettre de Florence annonce le prochain départ de Garibaldi pour Caprera.

Afin de donner aux expériences des machines agricoles tout le développement désirable, la commission impériale de l'Exposition de 1867 a loué, pour la durée de cette Exposition, l'île Saint-Germain, située entre le Bas-Mendon et Billancourt, de sorte qu'elle pourra mettre à la disposition des exposants un terrain de plus de vingt hectares.

Ce terrain, entièrement transformé, aplani, aménagé, deviendra une annexe du champ-de-Mars.

Plusieurs chaudières à vapeur constamment en action, alimenteront les innombrables machines dont le fonctionnement, sous les yeux du public, donnera une idée aussi exacte que possible des progrès réalisés jusqu'à ce jour.

Il se confirme dit un télégramme de Vienne, que le général La Marmorosa avait demandé une prolongation de la suspension d'armes de huit jours, mais qu'on n'a voulu lui accorder qu'un jour. La trêve a expiré par conséquent aujourd'hui samedi.

Il a été transmis de Londres à New-York, le 8 de ce mois, par le câble atlantique, une dépêche qui a coûté 800 livres sterling (20,000 fr.) Elle se composait de 800 mots, contenant 4,000 lettres.

On écrit de Rome: « Une réunion de cardinaux aura lieu incessamment au Vatican, sous la présidence du Pape. Il s'agirait, paraît-il, d'une lettre que le Pape veut adresser à toutes les puissances sur la situation du Saint-Siège. »

On parle vaguement d'un certain nombre de titres nobiliaires qui seraient conférés à l'occasion du 15 août.

On sait que malheureusement le choléra sévit, avec intensité dans plusieurs villes et

Je craignais qu'il ne disparût tout à coup. Les souvenirs de ma première chasse me préoccupaient encore... des pensées superstitieuses me troublèrent de nouveau. Ce fut avec joie que je gravis la dernière colline de cette plaine ondoyante et que j'entraï dans une immense prairie où je gagnai rapidement du terrain sur le fugitif. Je ne me trouvais bientôt plus qu'à trois cents yards d'elle. Je pus distinguer son corps, ses jambes encore attachées à la croupe de l'animal, ses longs cheveux qui pendaient en désordre; je vis même ses pâles joues, car le coursier se retournait vers moi à certains intervalles pour pousser des hennissements sauvages et insolents. O ciel! le visage de ma fiancée était ensanglanté...

J'étais assez près pour être entendu d'elle; je l'appelai de toutes mes forces, je la regardai et attendis avec anxiété une réponse. Elle parut lever la tête comme si elle me comprenait et voulait parler... Sa voix ne parvint pas jusqu'à moi, mais le bruit des chevaux m'empêchait sans doute de l'entendre. Je l'appelai de nouveau, cette fois elle poussa certainement un cri... Dieu merci! elle vivait encore... Tout à coup, je sentis mon cheval se dérober sous moi comme s'il disparaissait dans le sein de la terre. Je fus précipité de selle et volai dans la plaine. Ma monture, tombée dans un trou creusé par des marmottes de prairie, fit également une lourde chute. Un instant après, je me retrouvai en selle, mais le coursier blanc n'était plus en vue.

La suite au prochain numéro.

localités de la Suède. Il est question de recourir, pour le combattre, à un nouveau procédé recommandé par M. Whitborne, médecin anglais, et dont il a usé avec succès dans l'hôpital de Southampton. Ce remède consiste à introduire, dans un des bras du malade, du camphre dissous dans de la térébentine; l'introduction se pratique de la même manière que pour la vaccination.

Pour extrait A. Layton.

Bulletin Agricole

MOISSON ET VENDANGE.

On lit dans la Gazette des Campagnes:

« La situation continue à se dessiner dans le sens d'une récolte moyenne en toutes denrées. La rareté des bras est une source de graves embarras pour les travaux de la moisson qui se font trop tard et à des taux excessifs dans certaines contrées. On cite des cantons de la Beauce où les fermiers ont payé jusqu'à 7 et 8 fr. la journée d'un faucheur.

« Si la récolte était abondante, il n'y aurait pas lieu de se récrier. Mais on commence à constater que la récolte en blé sera au-dessous de la moyenne, ce qui indiquerait un rendement de 80 à 90 millions d'hectolitres. Nous aimons à espérer que cette évaluation sera dépassée.

« Les autres céréales, le seigle, l'orge et l'avoine, produiront de meilleurs rendements que le blé; les avoines surtout, dont les cours ont déjà subi une baisse de 2 fr. par quintal.

« Les vignes du Bordelais et du Midi en général sont envahies par l'oïdium, avec une intensité qui n'avait pas eu lieu depuis quatre ans. Néanmoins, on compte sur deux tiers de récoltes, et dans tous les centres viticoles, l'on espère une vendange assez abondante pour être lucrative, si la saison favorise la maturité des fruits.

« Les vins se tiennent à des prix très-fermes dans les pays de production. »

Chronique locale.

Nos ateliers étant fermés le jour de l'Assomption, le Journal du Lot ne paraîtra pas mercredi prochain.

DÉPÊCHE TELEGRAPHIQUE

Paris, 10 août, 6 h. du matin.

Le Ministre de l'Intérieur au Préfet du Lot.

(Moniteur).

Le retour de l'Empereur a donné lieu à diverses interprétations erronnées. Sur l'avis de ses médecins, Sa Majesté a dû interrompre le traitement qu'elle suivait à Vichy. L'Empereur est beaucoup mieux depuis son arrivée à St-Cloud.

Le Préfet du Lot et Mme de Pebeyre recevront le mercredi 15 août, à 9 heures du soir.

S. Exc. M. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts vient d'accorder, pour l'hôtel de la sous-préfecture de Gourdon, le portrait peint à mi-corps de Sa Majesté l'Empereur, d'après M. Wenter Halter.

Nous extrayons du Recueil de actes administratifs qui vient de paraître, la circulaire suivante:

FÊTE NATIONALE DU 15 AOUT.

Cahors, le 9 août 1866.

MM. les Sous-préfets et les Maires du département. Messieurs,

La France va célébrer sa Fête Nationale. Unies dans un même sentiment d'admiration, de reconnaissance et de fidélité, nos populations voudront appeler les bénédictions du Ciel sur l'Empereur, dont la main assure la grandeur et la prospérité de la patrie. Elles prieront pour l'Impératrice qui, dans son héroïque dévouement, ne craint pas d'affronter les plus terribles dangers pour porter aux malheureux ses douces consolations, pour le prince héritier du trône de France qui, s'inspirant des leçons du génie et du cœur, se rend digne de son nom et des hautes destinées que lui réserve la Providence.

Un Te Deum solennel sera chanté le mercredi 15 août, dans toutes les communes du département, à l'issue de l'office divin.

Je vous prie de vous concerter, pour la cérémonie religieuse, avec les autorités ecclésiastiques, et de convoquer les corps constitués et MM. les fonctionnaires.

Vous répondrez, Messieurs, au vœu le plus cher de Sa Majesté, en prélevant, sur les ressources disponibles, la plus large part possible pour être distribuée à l'infortuné.

« Sous le règne d'un souverain qui témoigne une si constante sollicitude pour l'amélioration du sort des classes nécessiteuses, la Fête du 15 août, dit Son Exc. M. le Ministre de l'Intérieur, doit être aussi la Fête du pauvre. Le comprendre ainsi est la meilleure manière de s'associer dignement à cette gé-

« néreuse pensée qui inspirait encore la lettre écrite, il y a quelques jours, par l'Empereur au Ministre d'Etat, et dont l'histoire gardera le souvenir reconnaissant. »

Vous voudrez bien me faire connaître les particularités de la solennité dans votre commune.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Préfet du Lot, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion-d'honneur,
Ch. DE PEBEYRE.

Son Exc. M. le Maréchal de France, Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts a bien voulu accorder, au nom de l'Empereur, des secours aux parents des enfants nés le 16 mars 1856, dont les noms suivent :

- Souleillou (Jean), Laboureur à Bégous. 400 f.
- Bennet (Jean), cultivateur à Lamativie. 400
- Destruel (André), id. à St-Bressou. 400
- Grimal (Jean), à Cardaillac. 400

SACRE DE Mgr GRIMARDIAS.

Nous recevons de Clermont la lettre suivante sur le sacre de Mgr Grimardias :

Monsieur le Rédacteur,
Vous me demandez un compte-rendu du sacre de votre nouvel évêque, Mgr Grimardias. Je m'empresse, pour vous être agréable, de jeter sur le papier quelques notes, c'est tout ce que je puis faire pour le moment, car l'émotion de cette solennité me domine.

Dès la veille, les rues de Clermont que la procession devait parcourir, avaient changé totalement d'aspect, c'étaient partout des fleurs, des tentures, des écussons aux armes de l'évêque, des arcs de triomphe. La population s'est prêtée à ces décorations avec une joie et un enthousiasme indicibles. Lundi matin toutes les cloches de la ville lançaient dans les airs leurs joyeux carillons. A huit heures, la procession se forme dans la cour de l'Evêché. Plus de trois cents prêtres sont accourus des divers points du diocèse de Clermont. Le clergé paroissial est en première ligne dans ce nombreux cortège. Puis viennent les chanoines honoraires, les représentants du chapitre et du clergé du diocèse de Cahors, les chanoines titulaires de la Cathédrale de Clermont. Mgr Grimardias, en chape et barrette, s'avance le premier, il est suivi de NN. SS. l'évêque du Puy, de Saint-Flour, Mgr de Clermont, prélat consécrateur, ferme la marche comme présidant la procession.

Sur tout le parcours, l'attitude de la population accourue de tous les points de la ville, prouvait sa sympathie pour l'enseigneur.

La cathédrale était richement décorée. Au-dessus de l'autel élevé à l'entrée du chœur, se dresse un superbe baldaquin; les écussons des quatre évêques, les armes du chapitre de Cahors et celles de la ville de Clermont, sont distribuées dans l'Eglise. L'enceinte est comble. MM. le premier président, le procureur général de la Cour de Riom, les présidents du tribunal civil et de commerce de Clermont, le Préfet de Puy-de-Dôme, le Maire et tous les chefs de corps se pressent sous la nef.

La cérémonie du sacre s'est accomplie avec le plus grand ordre et la plus grande précision. Mgr de Cahors, profondément ému, a souvent peine à contenir ses larmes. L'évêque de Clermont, consécrateur, qui avait conféré à M. l'abbé Grimardias la tonsure et tous les ordres, confère aujourd'hui la plénitude du sacerdoce à Mgr de Cahors.

Au retour de la procession, la foule est encore plus nombreuse et l'émotion se peint sur tous les visages. Mgr Grimardias occupe la place d'honneur, il est assisté de M. Blavier, son vicaire général, de M. l'abbé Verdié, chanoine honoraire de Clermont et de Cahors, son secrétaire particulier. Le nouvel évêque bénit cette population qui lui était si profondément attachée.

Après avoir déposé les habits pontificaux, Mgr s'est rendu à la cure. Une foule immense l'attendait à la sortie de l'évêché, chacun voulait baiser sa main, on la saisissait, on se la faisait passer. Quelques-uns l'appelaient encore Monsieur le curé; c'était notre père, disaient les autres; les larmes coulaient des yeux d'un grand nombre.

Agréez, etc.

Un de vos abonnés.

Mgr Grimardias est attendu à Cahors, le mercredi 22 août courant, à 4 heures du soir.

Librairie Catholique et Classique.

J.-D. CRAYSSAC

Rue de la Mairie, à Cahors

PORTRAIT DES G. Mgr. GRIMARDIAS

Evêque de Cahors

Photographie d'après nature, format carte de visite
1 fr. — Envoi franco.

Riches assortiments de livres pour DISTRIBUTION DES
PRIX, depuis 10 c. jusqu'à 6 fr.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Présidence de M. Métyvier, conseiller près la Cour impériale d'Agen.

Audience des 7 et 8 août.

Affaire Viers (Marguerite) — Faux.

Le 4 juin 1865 décéda à Bégous, commune de Cahors, la demoiselle Françoise Arnaly, qui avait atteint un âge très-avancé. Par deux testaments retenus par M^e Fournié, notaire, les 25 janvier 1834 et 1^{er} février 1860, elle avait institué pour sa légataire universelle Marie Arnaly épouse Pécol, sa nièce qui, pendant douze années, l'avait soignée avec le plus grand dévouement. Les époux Pécol jouissaient déjà de la succession lorsque la femme Viers, épouse Gleyes, oppose et vient faire usage devant la justice d'un testament retenu par M^e Lagan, suppléant M^e Agar, le 7 février, et qui instituait l'accusée légataire universelle de la demoiselle Arnaly. On reconnut bien vite que ce testament était le résultat d'un faux; et la meilleure preuve c'est que la demoiselle Arnaly était aveugle et infirme depuis longtemps et qu'elle n'avait pu, le 7 février 1860, quitter Bégous, se rendre à Cahors, chez M^e Agar, sans que sa famille s'en fût aperçue. Elle n'avait, du reste, jamais eu d'intimité avec la femme Gleyes et ne lui avait jamais témoigné une affection particulière. Du reste la femme Gleyes n'en était pas, le 7 février 1860, à son coup d'essai; car le 13 juin 1856 elle avait comparu devant M^e Lagarrigue, notaire, et avait fait dicter par une complice un testament qui l'instituait légataire universelle de la demoiselle Françoise Arnaly.

La culpabilité de la femme Viers (Marguerite) reconnue, la Cour, sur un verdict du Jury, mitigé par l'admission des circonstances atténuantes, a prononcé la peine de six années de réclusion.

Ministère public : M. de Calmels-Puntis.

Défenseur : M^e Duc.

Affaire Jean Cazes. — Attentat à la pudeur.

Le Jury reconnaissant dans cette affaire jugée à huis-clos, l'innocence de l'accusé. La mise en liberté est prononcée par la Cour.

Ministère public : M. de Calmels-Puntis.

Défenseur : M^e Lurguie.

Audience du 9.

Affaire Cami Jeanne. — Infanticide.

Le 4^{er} mai dernier, vers deux heures de l'après-midi, la fille Cami (Jeanne), âgée de 29 ans cultivatrice à Calamane, se sentit prise par les premières douleurs de l'enfantement. Comprenant très bien que c'était le terme d'une grossesse notablement connue dans tout le village, elle s'éloigna du lieu où elle travaillait avec plusieurs personnes de la commune et alla se placer dans un endroit où la dépression du sol l'empêchait d'être vue. Là elle accoucha d'un enfant du sexe féminin qu'elle déposa dans une cavité pratiquée dans un amas de pierres. Elle revint à son travail, puis, le soir venu, elle retira son enfant de la cavité et vint l'enterrer dans la boutique de son frère. Interrogée sur cette disparition du fruit de sa faute, elle convint du lieu où elle avait déposé le cadavre de son enfant mort-né, suivant elle. Les constatations du médecin ont pourtant déclaré que l'enfant était né à terme, vivant et viable, et que sa mort devait être attribuée à des violences dont on retrouvait encore les traces sur le crâne.

La fille Cami (Jeanne), reconnue innocente du crime d'infanticide a été acquittée.

Ministère public : M. Prestat.

Défenseur : M^e Fieuzal.

Cette affaire est la dernière des présentes assises.

LYCÉE DE CAHORS.

DISTRIBUTION DES PRIX.

Liste des élèves du Lycée de Cahors qui ont obtenu des nominations au concours entre les Lycées et Collèges de l'Académie de Toulouse, pour l'année scolaire 1865-1866.

Classe de rhétorique.
Histoire. — 2^e accessit, Lascombes (Emile), de Gourdon. — 5^e accessit, Villiès (Gustave), de Brives.

Classe de seconde.
Vers latins. — 6^e accessit, Albert (Louis), de Cahors.
Version latine. — 3^e accessit, Albert (Louis).

Classe de troisième.
Version latine. — 4^e accessit, Lagard (Léopold-Léonce), de Montcuq.

Classe de quatrième.
Version latine. — 2^e prix, Sol (Isidore), de Souillac.
1^{er} accessit, Chanet (Emile), de Paris. — 6^e accessit, Pasquet (Joseph), d'Uzerche.

Elèves le plus souvent couronnés.

Mathématiques élémentaires.

MM. Massé, Molinier, Salgues.

Philosophie.

Vertut, Salvat, Souques.

Rhétorique.

Villiès, Lascombes, Thibeau, Lascoux.

Seconde.

Cahuzac, Lacarrière, Guérillot, Albert, Malbec.

Troisième.

Cailla, Labroumet, Chouet, Orliac, du Bouzet.

Quatrième.

Queyssac, Chanet, Pasquet, Sol, Dulac, Théron.

Cinquième.

Tardieu, Agar, Salgues, Balaran, Dubois, Bonneau.

Sixième.

Munin-Bourdin, Tulet, Bastide, Benâtre, Guéguen, Gélis.

Septième.

Michelet, de Fontenille, Combarieu, Peyrissac, Lasfargues, Benezet.

Huitième.

Basset, Sérano, Depeyre, Labie, Daubanes, Monnier, Largéteau.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIAL.

3^e année. — Pouzergues, Ruamps. — 2^e année, Bonnefoy, Nouvel, Lestandi, Plagès, Capitant, Cayrac, Fraysse. — 1^{re} année, Calvet, Rozières, Mention, Montagne, Montant.

Cours préparatoire.

1^{re} division. — Cambornac, Linon, Fargues, Bousuge. — 2^e division, Calmels, Combarieu, Hauvet, Rozières. — 3^e division, Lavoisot, Cantarel, Planacassagne, Lescala.

La rentrée des classes est fixée au jeudi 4 octobre. A partir du lundi 20 août, jusqu'au jeudi 29 septembre, des cours de révision pour les élèves des

classes de grammaire et des classes élémentaires seront ouverts au Lycée impérial de Cahors. Ces cours auront lieu tous les jours, le dimanche et le jeudi exceptés, de 8 heures du matin à midi.

A l'occasion de la Fête Nationale du 15 août, M. le Préfet autorise les cafetiers, limonadiers et débitants de boissons à laisser, ce même jour, leur établissement ouvert jusqu'à minuit.

L'examen des candidats aux bourses fondées par le département du Lot à l'Ecole normale primaire de Montauban, aura lieu le jeudi, 16 août 1866, à 8 heures du matin, dans une des salles du Lycée impérial de Cahors.

La Société chorale de Dijon vient de fonder une Caisse fraternelle de prévoyance. Avis aux orphéonistes des autres localités.

MM. les électeurs dont les pouliches de 2 et 3 ans ont été primées au Concours de Gramat en 1865, sont tenus, d'après le programme, de présenter ces mêmes pouliches au prochain Concours du 19 courant, saillies en 1866, et ce sous peine de la restitution de la prime.

L'appel sera fait le 19 août, sur le champ du Concours, à 10 heures du matin.

La fête patronale de Castelranc se célèbre mercredi prochain, avec une grande pompe. Une grande variété de distractions promettent au chef-lieu de canton une nombreuse affluence d'étrangers.

On nous écrit de Figeac :

Le 4 août, vers neuf heures du soir, une discussion s'engagea au village de Bagnac, entre les nommés C... et S..., terrassiers, et finit par un coup de couteau donné par le premier. S... blessé au côté gauche, reçut aussitôt les soins que nécessitait son état qui, heureusement, n'inspire aucun crainte. C... fut immédiatement arrêté.

Dans la journée du lendemain, au lieu de Roussilhe, près de Figeac, un jeune enfant de 7 ans, Toussaint (Alphonse), voulant monter sur la croix en pierre de taille qui se trouve sur la place du village. Comme il arrive souvent dans ces petits monuments des campagnes, la croix n'était pas scellée au piedestal, elle se renversa donc et écrasa, sous son poids, le malheureux enfant.

On nous écrit de Vayrac :

La commune de Prudhomat (canton de Bretenoux), composée des villages de Bonneviolle, Castelnaud et St-Martin, a dans une de ses sections (Bonneviolle), une foire annuelle (26 juillet) assez considérable, dont la création remonte peut-être à l'époque de la fondation du fort château de Castelnaud de Bretenoux, situé à environ un kilomètre de Bonneviolle.

Je me garderai bien de décrire les nobles murs de cette forteresse du moyen âge, qui fut l'une des plus importantes de notre Quercy; je citerai seulement le passage suivant, extrait de l'introduction du *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, en Limousin, par M. Deloche.

« Il y a peu d'années, on admirait encore la double ceinture de murailles du vieux manoir (château de Castelnaud de Bretenoux) flanqué de tours rondes et massives, sa porte étroite, que fermait une herse et qui donnait passage sous une voûte sombre; sa cour d'honneur et les nombreux arceaux qui en dessinaient les contours, ses riches appartements aux lambris peints et dorés, sa galerie splendide ornée au plafond de peintures allégoriques et sur les panneaux, des portraits en pied des hommes de la lignée de Castelnaud; le balcon sur colonnes qui dominait les fossés du château, le cours de la Dordogne et les Escouanes, îles boisées qui servaient de parc de chasse; la chapelle gothique dont les murs étaient couverts de peintures et de devises du XV^e siècle, enfin l'orgueilleux donjon surmonté d'un campanile d'où l'œil s'étendait au loin sur les vastes et riantes plaines qui bordent le fleuve et d'où les barons de Castelnaud pouvaient apercevoir la haute et antique tour de Turrenne (*Torina*) ou le signal d'alarme ou de combat des vicomtes leurs suzerains. Cette masse imposante qui couronnait une colline élevée, au confluent de deux rivières, formait lorsque nous l'avons visitée, l'un des spécimens les plus complets et les plus curieux de l'architecture féodale.

Mais ces nobles murailles que l'avidité ou l'incurie avaient si longtemps, mais du moins lentement, dégradées, ont été naguère renversées et défigurées par un incendie et le Quercy a perdu l'un des plus beaux édifices que le moyen-âge lui eût légué et la science un précieux objet d'étude d'archéologie monumentale.

C'était donc à une respectueuse distance de ce fameux manoir, que la foire de Bonneviolle réunissait annuellement par des intérêts d'é-

change, les habitants de la localité et ceux des environs; sa tenue conserve encore aujourd'hui un mélange des mœurs de notre époque avec des habitudes du moyen-âge. Sur une grasse pelouse, sont déversés à pleins tombereaux, l'ail de la commune de Bétaille, l'oignon de Cardaillac, le chou pommé, la blanche chicorée que fournissent les habiles jardiniers de St-Céré, etc., etc.; foire de brocanteurs, d'aracheurs de dents, de bohémiens, etc. Le marchand drapier comme le marchand mercier, étalent leurs marchandises sur le gazon, fort peu d'entre eux ont le privilège d'avoir des bancs.

D'un côté sur le bord herbacé d'un ruisseau, à l'ombre de grands arbres, est le champ de foire, des chevaux, mulets, etc., place au maquisonnage la plus renommée de la localité. Sur le penchant gazonné de la colline, se voit la place aux bœufs suffisamment approvisionnée; ajoutez à cela de longues tentes que l'on nomme mayades, faisant l'office de Café, d'hôtel, etc.; une foule compacte qui va et vient et ne sait où s'héberger, et vous aurez une pâle copie de la foire de Bonneviolle.

A ces particularités près, la foire de Bonneviolle conserve un rang d'estime dans l'opinion des habitants de la localité. On y a remarqué cette année-ci des bœufs qui se sont vendus de 30 fr. à 30 fr. 50 c. les 50 kil. La vente des bœufs de travail, a donné lieu à d'assez importantes affaires.

Cette année-ci, les événements ont donné droit à la tradition, qui ne veut pas que cette foire se passe sans avoir quelque accident à déplorer. Deux jeunes frères limousins revenant de la foire, en passant sur les berges de la Dordogne, éblouis par la limpidité de ses eaux résolurent de s'y baigner, l'un d'eux qui était, dit-on, sur le point de se marier, se noya, on retrouva son cadavre sur la digue du moulin de M. Dunoyer, maire de Carennac, le 30 juillet, cinq jours après son immersion.

On nous écrit de Vayrac :

Jeudi dernier, 9 août, on remarquait sur la place du Fort de notre petite ville une grande affluence de personnes. C'était la distribution solennelle des prix du Collège libre de Vayrac.

Entre les branches touffues de acacias se mariaient des guirlandes de verdure encadrant un théâtre improvisé, en face duquel étaient réunis les autorités de la ville, les notabilités des communes voisines, des membres du clergé du Lot et de la Corrèze, etc. Après la pièce d'usage, l'un des professeurs, M. Valade, en termes fort touchants et d'une parole pleine de suavité, a fait ressortir l'importance de l'éducation.

Le public a donné des éloges mérités à M. Busche, professeur de dessin. — Parmi les lauréats, on remarque MM. Mas, de Vayrac; Louis Bournazel, de Vayrac; Battut, de Beyssac; Marius, de Teyssie (Bretenoux); Clavel (Auguste), de Cosnac (Corrèze); Mas (Henri), de Liourdre (Corrèze); Casimir Garrigues; Paul Bonneval; Joseph Perinet; Xavier Barbier, de Vayrac, etc.

La bonne direction donnée à cet établissement, d'excellents professeurs, d'honorables antécédents, une science profonde, une bienveillance plus que paternelle pour les élèves, sont quelques-unes des qualités qui rendent cher au public le nom de M. Clavel, chef de l'établissement, et justifient en même temps, la grande affluence de personnes qui ont assisté à la distribution des prix.

Nous recevons de Labastide-Murat la déclaration suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Lorsque vous avez annoncé aux lecteurs du *Journal du Lot* l'incendie de la grange de M. Maysen, vous n'avez pas dit que cet immeuble était assuré. Les soussignés croient de leur devoir, aujourd'hui, de déclarer que cette grange était assurée à la *Compagnie Mutuelle*. Les pertes, dans ce sens, ont été évaluées à 4,700 fr. par l'expert de la Compagnie, M. Lebreton, sous-directeur. Les intéressés n'ont qu'à se louer de la conduite de la Compagnie et déclarent hautement qu'elle leur a donné satisfaction.

Signés : MAYSSEN, frères.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

9 août Rosié (Marie), rue Mascoutou, (naturelle).

10 — Cossé (Jean-Baptiste), St-Henri.

10 — Calvet (Marcelline), rue Tapis-Vert.

Mariages.

6 — Cournil (Jean), et Poujet (Marie), couturière.

Décès.

9 — Terrié (Marie), 11 mois, à Bégous.

11 — Deltrille (Antoine), 1 an, rue Baudus.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet :
1^o Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 %, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort ;

2^o Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus.
S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société. 1

Faits Divers.

FÊTE DU 15 AOUT

Les préparatifs de la fête nationale du 15 août sont commencés. Voici les dispositions adoptées pour la Place de la Concorde et les Champs Elysées.

D'une extrémité à l'autre de la grande avenue jusqu'à l'arc-de-triomphe, chaque candélabre sera surmonté d'un bouquet de globes blancs et rouges. Une guirlande de globes lumineux reliera tous les candélabres.

Les appareils d'éclairage et les colonnes rosales de la place de la Concorde, répéteront ce brillant décor, qui a été appliqué l'année dernière pour la première fois.

Un jardin accidenté où la verdure et les fleurs seront semées à profusion, sera disposé sur le plateau central de la place. Un palais égyptien dessinant ses colonnades autour de l'obélisque, formera le motif principal de la décoration. Il sera, le soir, comme embrassé par le gaz.

Des lampes électriques d'une grande puissance, installées à la base des huit statues des principales villes de France qui s'élèvent au pour-

tour de la place, inonderont de leurs fantastiques lueurs les eaux des deux grandes fontaines. D'autres appareils électriques au nombre de dix auront pour objectif l'arc de triomphe de la Place de l'Etoile.

Tant sur la place de la Concorde que dans la grande avenue des Champs-Elysées, les illuminations comportent près de 40,000 jets de gaz. A ces 40,000 jets, à la lumière électrique largement distribuée, viendront se joindre les flammes de Bengale, qui, se succédant sans interruption dans les massifs des Champs-Elysées, verseront des torrents de feu dans cette partie de la promenade.

Voici un moyen de conserver le poisson frais : Avez-vous du poisson à envoyer à vos amis ? ne craignez plus la chaleur. Le poisson, si vous le voulez, arrivera aussi frais qu'il venait d'être pêché.

Voici le moyen : On prépare, avec de la mie de pain et une quantité suffisante d'esprit de vin à 32 degrés, une pâte, de consistance moyenne dont on remplit la bouche et les ouïes du poisson; puis on l'enveloppe d'une couche de paille. Le procédé est simple et très-efficace.

— Statistique épiscopale. — Il résulte des renseignements contenus dans le dernier annuaire pontifical publié à Rome que dans le monde catholique il existe 12 patriarchats, 154 archevêchés et 689 évêchés; ce qui forme un total de 855.

De ces sièges, sont vacants : trois patriarchats, 14 archevêchés et 100 évêchés.

Le nombre des sièges occupés s'élève à 728 auxquels il faut ajouter 225 archevêques et évêques *in partibus infidelium*; de sorte que la totalité des prélats de la hiérarchie ecclésiastique de la catholicité s'élève à 963. Il existe, en outre, 101 vicariats apostoliques, 2 déléguations et 21 préfectures pour les missions.

Un perroquet trop savant. — Ce fils d'île des contrées tropicales avait pour possesseur le chef de la gare d'Elseur, circonstance qui lui avait permis d'ajouter à son vocabulaire : « Le signal du départ des trains. » Un de ces derniers jours, l'oiseau indiscret et habillard, s'avisait de donner, avant l'heure réglementaire, le signal bien connu du conducteur de la locomotive et voilà le train qui se met en mouve-

ment au grand effroi du personnel et des voyageurs. Il ne fallut rien moins que force signaux contraires pour faire revenir le conducteur de son erreur et arrêter le train. A dater de ce jour, le perroquet sera banni de la gare.

ADJUDICATION

Le JEUDI, 16 AOUT prochain, à deux heures après midi, il sera procédé, à Cahors, en l'Hôtel de la Préfecture, à l'adjudication au rabais et par voie de soumissions cachetées, des Travaux à exécuter pour la RECONSTRUCTION DU BARRAGE DE VALENTRE. (Voir le J. du Lot du 4 août)

Etude de M^e LAGRANVILLE, avoué à Gourdon.

Le 17 septembre 1866, à onze heures du matin, au tribunal de Gourdon, il sera procédé à la requête de Marie Labro et de Louis Salessé, à la vente des immeubles jadis par Jean Salessé et Anne Mamet, mariés. Ces biens forment trois articles et seront vendus sur la mise à prix de 500 fr.

Etude de M^e MARIUS BÉVILLE, avoué à Figeac.

Le 30 août 1866, à deux heures du soir, il sera procédé, au Tribunal de Figeac, à la vente des biens de la famille Capelle, poursuivie par Raymond Viers. Ces Immeubles, formant 15 articles, seront vendus en un seul lot sur la mise à prix de 4,500 fr (Ext. de l'Echo du Quercy, N^o 51)

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU

PARIS 40, rue de Provence. **LE PHENIX** PARIS 40, rue de Provence.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDS DE GARANTIE : DIX-HUIT MILLIONS

La Compagnie du PHENIX, ASSURANCES SUR LA VIE, est dirigée par le même Conseil d'Administration que la Compagnie LE PHENIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE :

Assurances pour la Vie entière : Un capital est payé au décès de l'Assuré. — Assurances mixtes : Un capital est payé à l'Assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années ou à ses héritiers, aussitôt son décès. — Les Assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de leur participation de 50 pour 100 dans les bénéfices de la Compagnie.

Assurances de Survie. — Assurances Temporaires. — Contre-Assurances.

Rentes Viagères immédiates ou différées aux taux les plus avantageux.

Associations mutuelles pour tous les âges. — Dots des Enfants. — Caisse de Retraites.

S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.

MACHINES A COUDRE UNIVERSELLES

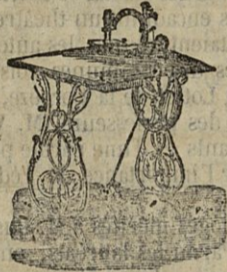
Système Américain de WILLCOX et GIBBS, BREVETÉS (s. g. d. g.)

TRAVAIL SANS LE MOINDRE BRUIT ET SANS FATIGUE.

M. C. GRITZNER et C^e, 82, boulevard de Sébastopol, Paris.

La seule Machine universelle servant indistinctement AUX FAMILLES et à toutes les INDUSTRIES, Couturiers, Tailleurs, Lingères, Chapeliers, Tapissiers, Gants, Parapluies, Ombrelles, Bonneterie, etc., etc. La même Machine cousant sur la mousseline la plus fine comme sur le drap et le cuir, est la meilleure marché de toutes les Machines sérieuses.

GARANTIE 2 ANS. — Prix : 250 fr., avec 6 guides, 6 aiguilles, 1 burreto et 1 clé pour poser les aiguilles. PAYABLE AU COMPTANT. — Dépôt, à Paris, boulevard de Sébastopol, 82.



VITESSE et SÉCURITÉ. **VOITURES PUBLIQUES** et A VOLONTÉ. PROBITÉ et EXACTITUDE.

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

Nota. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors.

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verre cristallin, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décimètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

ÉPICERIES COMESTIBLES
— **DROGUERIE INDUSTRIELLE** —
SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE
E. LEPETIT
RUE DE LA LIBERTÉ, 4
VINS FINS A CAHORS BONBONNERIE

PHOSPHO-GUANO
GALLET, LEFEBVRE et C^e, à Paris et au Havre.
VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS.
Dépôts dans tous les Départements. — Dans le département du Lot, chez MM. Th. Cabanès, à Gourdon; J. Cangardel et fils, à Cahors; Dômergue, à Figeac.

ETABLISSEMENT THERMAL DE BALARUC (HÉRAULT)
1/4 d'heure de Cette (OUVERT TOUTE L'ANNÉE) 1 heure de Montpellier
Eaux minérales et Sels de Balaruc prescrits par les médecins français et étrangers comme une purgation sans rival et indispensable aux personnes fatiguées par le sang (maux de tête, étourdissements, faiblesses, engourdissements), la bile, les glaires, etc., etc. (voir la notice). — Entrepôts : Paris, rue Réaumur, 43; Lyon, ph. FAYARD, rue de l'Impératrice, 9; dépôts dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger; à Cahors, ph. VINEL.

GLACIÈRES INDUSTRIELLES et Cafetières Locomotives perfectionnées

Entrepôt assorti chez M. Massoni, négociant, en denrées coloniales, porcelaine, faïence, cristaux, etc.
Rue de la Mairie, à Cahors.

A VENDRE

Une CHÈNEVIÈRE située dans la plaine de St-Mary.
S'adresser, à Mme Vve BÉNEC-BIGOURDANT (au faubourg Labarre), qui en est propriétaire.

A CÉDER

Une Etude d'Huissier à la résidence de Puy-l'Evêque (Lot).
S'adresser à M^e Daynard, titulaire ou à M. Daynard, fils, chez M^e Talou, avoué à Cahors.

MASTIC L'HOMME-LEFORT

(S'applique avec un couteau ou une spatule POUR GREFFER A FROID.)
Et cicatrises les plaies des arbres et arbustes
FABRIQUE, rue de Paris, 162, A PARIS-BELLEVILLE.
Dépôts : à Cahors, Vinel, nég.; Souillac, Fumat.

A VENDRE

Une Etude de notaire, à la résidence de St-Paul-Labouffie, canton de Castelnaud-Montraher (Lot).
S'adresser pour les conditions à M^e Roques, notaire, à Laburgade canton de Lalbenque.
A Vendre aussi une Maison avec Jardin et autres dépendances.
S'adresser pour voir et traiter à M^e Ruamps, notaire, habitant ladite Maison.
On donnera toutes facilités pour le paiement

MONSIEUR GRIMARDIAS EVÊQUE DE CAHORS

Sa photographie d'après nature, — format, carte de visite. — Envoi contre 1 fr. en timbres-poste.
FRANCK, Photographe, 18, rue Vivienne, à Paris.

VOITURES A VOLONTÉ

ANDRAL, SUCCESSEUR DE JULIEN BLANC, A l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de faire l'acquisition des voitures et chevaux du Sieur Julien Blanc affectés au service à volonté, on trouvera chez lui, Poste aux Chevaux, toute la célérité et le confortable nécessaires pour tout espèce de service et à des prix très modérés.

VINCENT, jeune, pépiniériste à Cahors, faubourg Saint-Georges

Vente pour cause de Départ

d'une collection d'Arbres fruitiers d'agrément et d'alignement; Arbres verts; Arbustes de toute espèce; Serre et Orangers.
Le tout sera vendu à des prix modérés.

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Couraou, à l'angle de la rue Fénélon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

VIN DE QUINQUINA D'ALFRED LABARRAQUE

Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites. Alfred Labarraque & Co

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

POUDRE DE ROGÉ

Purgatif aussi sûr qu'agréable
Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

PERLES D'ETHER DU D^r CLERTAN

Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse. Clertan D^r

PASTILLES ET POUDRE DU D^r BELLOC

L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins. Belloc

PILULES DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins. Vallet

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES : Cahors, Vinel; — Figeac, Puel; — Gourdon, Cabanès; — Souillac, Planacassagne.

LES MÉDECINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS prescrivent une cuillerée à bouche

de Vin de Bellini dans un verre d'eau fraîche comme le moyen le plus efficace pour calmer la soif et prévenir les dérangements d'intestins, si fréquents et si dangereux pendant les fortes chaleurs. (Voir sur la notice les appréciations de l'Abellé, de la Gazette des hôpitaux et autres feuilles médicales qui ont constaté les propriétés toniques, stomachiques, apéritives et fébrifuges du Vin de Bellini.)

ENTREPÔTS PRINCIPAUX : Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7; Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9; Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies. A Cahors, Pharmacie VINEL

JACQUES SÉGUY

PEINTRE

MENTION HONORABLE

à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers. Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrierie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n^o 35.

Trois mois 46 fr. **LE TEMPS** Six mois 52 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef: A. NEEFTZER
Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.